

# ASSEMBLÉE NATIONALE

13 décembre 2023

---

PLF POUR 2024 - (N° 1985)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CF596

présenté par

M. Jean-René Cazeneuve, rapporteur général

-----

### ARTICLE 38

#### ÉTAT G

#### **Mission « Transformation et fonction publiques »**

Substituer aux alinéas 1573 et 1574 l'alinéa suivant :

« Taux de satisfaction des bénéficiaires de certaines prestations d'action sociale ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à rétablir l'état G dans sa version issue de l'Assemblée nationale.

Il semble préférable de mesurer la satisfaction plutôt que le coût moyen de gestion des prestations d'action sociale.